

# RAPPORT DE GESTION

## du Conseil d'administration sur l'activité de l'association en 2019

### I - L'ACTIVITE

Les actions en cours représentent globalement un engagement financier de **20 760 €** au 31.12.2019. De plus, une provision globale de **99 750 €** est constituée et disponible pour financer les autres projets en cours ou à venir, en 2020 et au-delà.

Pour l'instant, 3 mutuelles partenaires sont engagées dans une phase concrète d'actions solidaires dans leurs territoires respectifs (**SMAB** à Dijon, **MALJ** à Mulhouse et **MAVIT** à Thann). Tous les sociétaires de ces mutuelles sont automatiquement devenus membres de l'association par une adhésion individuelle et le versement d'une cotisation annuelle définie au niveau de chaque mutuelle partenaire.

Les autres mutuelles partenaires, pour leurs parts et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, ont enregistré les adhésions de leurs sociétaires respectifs et perçu les cotisations annuelles correspondantes. Ces dernières sont versées à l'association ou provisionnées à ce titre dans leurs comptes et ceux de l'association. Il s'agit de la **Mutuelle de l'Est-La Bresse** ainsi que de **la Bressane** toutes deux exerçant dans le département de l'Ain.

Un projet de promotion et de développement du partenariat avec la **MAVIC** à Colmar a été initié début 2019 sous l'impulsion et les ambitions de sa directrice générale. Ce partenariat devait prendre forme au mois de Juin 2019 lors de l'Assemblée Générale de cette mutuelle, à l'occasion de laquelle une présentation et un engagement d'envergure devait se concrétiser. Hélas, une crise de gouvernance dans cette mutuelle a mis un terme à ce projet, de même qu'aucun autre contact n'a été renoué avec l'association.

A l'occasion de notre Assemblée générale annuelle qui s'est tenu le 6 juin 2019 à la Bibliothèque Humaniste de Sélestat, notre Conseil d'Administration a décidé de verser directement une aide de **500 €** à la Conférence ST-VINCENT en faveur des œuvres et actions sociales que celle-ci entreprend au niveau de Sélestat et de ses environs.

*Nous rappelons que le l'ensemble des actions entreprises et financées par l'association et le concours de ses partenaires est référencé dans les informations données par le site web de l'association **Mutuelle et Solidarité**.*

#### **Reconnaissance d'utilité publique :**

Des recherches ont été entreprises sur la faculté de faire bénéficier l'association d'une reconnaissance d'utilité publique ou encore de pouvoir délivrer des reçus de déductibilité fiscale à ses donateurs (procédure de rescrit fiscal).

Après avoir consulté les différents services de la préfecture et de la Direction générale des finances publiques, il n'est pas envisageable de pouvoir bénéficier d'une telle évolution pour la raison toute simple que l'association pratique exclusivement la

collecte de fonds au profit d'autres organismes et qu'elle n'exerce pas elle-même et directement d'actions et d'œuvres éligibles aux dispositions particulières du CGI (Art. 200 et 238 bis du CGI).

### **Rencontre des dirigeants de l'Union Gamest :**

**Lors de la réunion du 7 novembre 2019**, le Conseil d'administration a invité à sa séance de travail les dirigeants de l'union du Gamest (union de réassurance des mutuelles partenaires de l'association) Messieurs **Benoît STURNY** Président et **Eric PICARD** Directeur Général.

Ce fut l'occasion de rappeler les missions de l'association de même que son objet social ainsi que la démarche qui anime et mobilise à la fois les membres et les partenaires de l'association.

Les participants témoignent d'un vif intérêt pour les valeurs partagées avec les mutuelles partenaires dans un même objectif de solidarité.

### **Projet d'un film sur GAMEST et l'Association :**

Parmi les réflexions périodiquement abordées nous essayons de dégager, au-delà du discours institutionnel, ce qui distingue les mutuelles partenaires de l'association ainsi que les valeurs auxquelles se réfèrent l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) en lien avec la démarche de notre propre association et que nous partageons avec elles.

Ainsi, à quelques reprises déjà et plus particulièrement depuis 2019, nous avons suggéré la réalisation d'un film au niveau de l'Union du GAMEST. Celui-ci aurait pour vocation de présenter le Groupement certes, mais aussi de montrer de façon dynamique, ce qui le distingue au plan professionnel, en mettant en avant non pas un catalogue de produits, comme il est habituellement d'usage, mais les valeurs humanistes vivantes et distinctives dans chacune des mutuelles...

Depuis, nous n'avancions que par des idées non abouties. Notre ambition reste cependant entière et si l'existence de l'Association représente un intérêt réel pour les mutuelles en relation avec elle, il réside aussi en elle une faculté insoupçonnée de servir leur développement au travers de leurs réalisations sociales au sein de l'association. Nous poursuivrons en 2020 et au-delà notre réflexion à la recherche d'un support de communication sur les engagements de notre association.

## **II - LES RECETTES**

**Au terme de l'exercice 2019**, nous avons dénombré au total **103538 adhérents** cotisant à l'association ; cela génère un produit total de **119213,15 euros**. Ce résultat reflète la bonne orientation de notre mission à la recherche de liens pour l'amélioration de la société et de son environnement en accompagnant de nombreuses et diverses actions sélectionnées avec nos partenaires mutualistes.

L'autre mission de l'association qui se rapporte à la souscription pour ses adhérents de contrats d'assurance collectifs, permet de recenser au 31 décembre 2019 les contrats d'assurance groupe en vigueur suivants :

**23** contrats d'assurance de Groupe, à savoir :

- **14** contrats SANTE-PREVOYANCE
- **5** contrats PROTECTION JURIDIQUE
- **4** contrats ASSURANCE SCOLAIRE

### III - LES DEPENSES

**Au titre de l'année 2019**, les charges de l'association se sont établies à **134 002 €**. Elles constituent les dépenses de l'association qui se répartissent comme suit :

- frais de services extérieurs (sous-traitance -article L141-1 et suiv. du Code des assurances),
- frais de gestion et de fonctionnement,
- prime d'assurance de l'association,
- frais de publications légales et de réception,
- frais de publicité et de relations publiques,

- dons et actions de solidarité pour un montant de **20760 €**

- un montant global de **99 750 €** est en outre provisionné dans les comptes pour être consacrées aux actions projetées, au fur et à mesure de leur financement et de leur organisation avec les mutuelles partenaires.

### IV - RESULTAT

En conclusion de l'exercice 2019, le total des recettes et des dépenses laisse apparaître un solde créditeur de la trésorerie d'un montant de **5 593 €**.

Il est proposé à l'assemblée générale de l'association d'affecter ce résultat aux réserves déjà constituées au bilan.

Nous rappelons que tous les documents comptables et justificatifs en appui sont à la disposition des adhérents au siège de l'association.